



Interruption de mon cdi cause inaptitude

Par **sandyfleurs**, le **28/03/2009** à **20:08**

Bonsoir

J ai un gros problème , la médecine du travail ma déclaré inapte à l emploi que j occupait avant en tant que télévendeuse , et je suis travailleur handicapé de ce fait on m' a interrompue mon contrat de travail en attendant de me reclasser ou de me licencier , le problème c 'est que je ne serais pas payé pendant un mois , et je n ai pas encore droit au chômage, vu que je suis encore employé chez eux , que dois- je faire ? J' ai mon loyer à payer et mes factures et il faut manger , pouvez vous me donner une réponse rapide , c' est très important pour savoir la démarche à suivre afin que je puisse sortir de cet imasse?
Merci d 'avance.

Par **Visiteur**, le **28/03/2009** à **20:11**

bonsoir

1. voir avec votre patron si il ne vous reste pas des congés payés !!!!!
2. vous mettre en arrêt maladie..... vous aurez au moins les indemnités de la sécurité sociale !!!!!!!!!